snes fsu 28

STAGE ACADEMIQUE
OUVERT A TOUS-TES

Dépôt des demandes :
<u>vendredi 21 décembre</u>
dernier délai

Des programmes lourds et complexes, des élèves qu'on a du mal intéresser, une administration qui laisse faire, une formation quasi inexistante... Pourtant, tous les jours, on invente des façons de faire, on cherche, on expérimente... Chacun-e dans son coin, seul-e. On se culpabilise : « Je ne sais pas faire... ». Parfois quelques échanges rapides avec les collègues : « Et toi, comment tu fais pour...? » Ce sont là quelques éléments de ce que l'on appelle communément « la crise du métier enseignant ».

Le métier enseignant est un métier empêché ; pourtant les ressources existent en chacun et au sein du métier : comment le libérer ?

Comment retisser les liens collectifs du métier pour sortir de l'isolement et développer sa palette des façons d'enseigner ? Comment développer son métier et son pouvoir d'agir ? Comment faire en sorte de se reconnaître dans son métier pour mieux le défendre avec les autres ?

Ce stage sera l'occasion de présenter le travail que mène le SNES en partenariat avec l'Equipe de clinique de l'activité du CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers) ; de donner à voir une autre façon de penser le métier ; d'entrer dans une démarche active de développement collectif du métier enseignant.

Le SNES-FSU propose ce stage à ses adhérent-e-s et à tous les personnels intéressés. Il est destiné à vous apporter des éléments de réponse mais il est également ouvert à l'expression de votre propre expérience.

PENSER SON TRAVAIL,
SE REAPPROPRIER SON METIER

Stage animé par Hélène Latger et Céline Boudie
professeures d'Histoire-Géographie, membres du groupe Métier du SNES-FSU et du collectif des professionnels de l'Education nationale de l'Equipe clinique de l'activité du CNAM

<u>mardi 22 janvier 2013</u>
(8 h 45 -17 h)
au collège M. Régnier à Chartres

Date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'absence auprès du chef d'établissement :

<u>Vendredi 21 décembre 2012</u> au plus tard
(veille des vacances scolaires)

Demander une fiche d'exercice du droit syndical au secrétariat de votre établissement, cocher la case ***Formation syndicale***, indiquer la date et le lieu du stage, porter la formule :
"Stage organisé par le SNES-FSU sous l'égide de l'IRHSES".
Déposer la demande auprès du chef d'établissement **au plus tard 1 mois avant le stage**. Une absence de réponse au bout de 15 jours vaut acceptation.

<u>ATTENTION !</u> Il n'y a pas de convocation préalable à fournir, une attestation de présence sera remise aux stagiaires à l'issue de la journée (en cas de difficulté contacter immédiatement le SNES-28 au *02.37.21.16.91*, par fax au *02.37.21.39.89* ou par courriel à *snes28@orleans.snes.edu)*

N'oubliez pas d'informer la section départementale de votre inscription (indispensable pour prévoir l'accueil de tous-tes en renvoyant le coupon ci-dessous, ou par mail à snes28@orleans.snes.edu

---

A retourner à : SNES-FSU 28 – 3 rue Blériot –
28300 CHAMPHOL
STAGE « Se réapproprier son métier »
Etablissement : ……

Nom Prénom	Discipline	E-mail / Tél
……	……..	……
……	……..	……
……	……..	……
……	……..	……
……	……..	……
……	……..	……